

Résumé de l'analyse VOX de septembre 2024 : Complément d'enquête et analyse sur les votations populaires du 22 septembre 2024

Deux fois Non lors de la votation du 22 septembre 2024, mais pour deux raisons différentes : une fois en raison de la faible pression perçue sur le problème et une fois en raison de doutes quant à la résolution du problème. L'initiative biodiversité n'a pas réussi à créer une pression suffisamment forte sur le problème pour que la nécessité d'accepter le projet puisse convaincre une majorité. Les votants du Non, qui se situaient souvent au centre-droit de l'échiquier politique, étaient convaincus que la Confédération et les cantons en font déjà suffisamment pour la biodiversité et que la pression sur l'agriculture indigène serait trop forte. Dans le cas de la réforme de la prévoyance professionnelle l'un des objectifs centraux, que la réforme améliorerait la situation des personnes à faible revenu, a été très controversé. Alors que les personnes ayant voté Oui ont trouvé la démarche proposée et les mesures de la réforme solidaires et équitables, les personnes ayant voté Non étaient d'un avis contraire. Les partisans du Oui et du Non étaient toutefois d'accord sur le fait que l'amélioration de la situation des personnes à faible revenu est un problème important. Mais la nette majorité des votants a estimé que la proposition n'était pas convaincante. En particulier dans la situation actuelle de l'inflation, tel que l'affirme le camp du Non, une réduction de la rente LPP ne serait pas non plus supportable. Le Non à la réforme LPP est venu assez unanimement du camp politique de gauche, mais près de deux tiers des sympathisants de l'UDC et du centre ont également voté contre le mot d'ordre de leur propre parti. Le camp du Non a donc pu s'imposer pour les deux projets. Dans l'ensemble, les deux projets n'ont été considérés que comme moyennement importants, la réforme LPP étant en outre perçue comme un projet complexe. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête auprès de 3'360 titulaires du droit de vote lors de l'analyse VOX de septembre 2024. L'étude a été réalisée par le gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

L'initiative échoue en raison d'une faible pression du problème et de préoccupations économiques

Initiative biodiversité

L'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité) » exigeait que la protection et la promotion de la biodiversité en Suisse soient renforcées en réservant et en préservant des surfaces suffisantes pour la protection de la nature et du paysage. Le projet a été rejeté par une majorité de 63% des votants. La décision a été fortement influencée par les politiques et les orientations des gens en matière d'environnement et d'agriculture. Ceux qui accordent plus de poids à la prospérité qu'à la protection de l'environnement et ceux qui préfèrent un rendement durable pour l'agriculture à une orientation écologique de l'agriculture ont clairement voté contre l'initiative. Le vote ainsi marqué était aussi une question de confiance. Ceux qui faisaient confiance aux associations environnementales ont plutôt voté Oui, ceux qui faisaient confiance aux agriculteurs ont plutôt voté Non. Le rejet majoritaire à droite du centre a joué un rôle essentiel dans la netteté du Non. Le camp du Non a convaincu jusqu'au centre de l'échiquier politique : les partisans du centre ont rejeté l'initiative à 78%, et seule la moitié des partisans du PVL ont suivi le mot d'ordre de Oui des délégués verts libéraux.

Les motifs exprimés spontanément révèlent différentes perspectives sur les préférences et l'urgence dans le domaine de la biodiversité : alors que les personnes ayant voté Oui

considèrent qu'il est nécessaire et urgent d'agir (davantage) dans le domaine des bases de la vie et concrètement pour la protection du climat, les personnes ayant voté Non ont souvent justifié leur décision par le fait que les mesures actuelles sont suffisantes et surtout que l'initiative exagère. De nombreux votants du Non craignaient des conséquences négatives pour l'agriculture. En évaluant les arguments, on constate que les préoccupations soulevées par l'initiative ont été peu remises en question : la destruction de l'environnement est majoritairement considérée, même par les opposants, comme un problème grave pour les générations futures, et près de la moitié des opposants ont vu dans la biodiversité un moyen de lutter contre le changement climatique. La question de l'urgence de prendre (encore) plus de mesures a été polarisée : les votants ont très nettement soutenu l'argument selon lequel la Confédération et les cantons en font déjà assez pour la biodiversité. Les partisans du Oui craignaient en revanche des coûts de plusieurs milliards si l'on n'en faisait pas plus dès maintenant.

Les objectifs de la réforme n'ont pas su convaincre

Réforme de la prévoyance professionnelle

La réforme de la prévoyance professionnelle englobait des mesures visant à garantir le financement à long terme des futures rentes et à améliorer la situation des personnes à faible revenu dans la prévoyance professionnelle. Une nette majorité de 67% des votants a voté contre. Les deux objectifs, à savoir la garantie à long terme des rentes et l'amélioration de la situation des personnes à faible revenu, n'ont pas pu être présentés de manière convaincante. Il ressort ainsi des arguments que presque tous sont favorables à une amélioration de la situation des personnes à faible revenu, mais aussi qu'en raison du renchérissement actuel, la baisse des rentes LPP n'est pas supportable. Même les personnes ayant une très grande confiance dans le Conseil fédéral ont voté contre avec une faible majorité. Alors que les deux projets ont été perçus comme étant d'importance moyenne, de nombreux votants ont également indiqué que la complexité du projet était élevée, ce qui a également été cité comme raison du rejet. En outre, l'affirmation selon laquelle il faudrait payer plus avec la réforme de la LPP et qu'on recevrait moins en contrepartie a été la plus polarisée. Les mots d'ordre de l'UDC et du centre en faveur du Oui n'ont pas non plus convaincu les partisans : les deux sympathisants ont seulement voté en faveur du projet avec 35 pour cent.

Dans le camp favorable, seuls quelques parties de l'électorat étaient majoritairement pour : les sympathisants du PLR et les personnes qui font confiance aux caisses de pension ou aux associations économiques étaient favorables au projet. Pour eux, la réforme de la LPP était un pas vers l'équité et la solidarité pour les personnes à faible revenu, pour les femmes ou encore pour les personnes travaillant à temps partiel. Ils ont également estimé qu'il était nécessaire de garantir l'assise financière des caisses de pension.

Participation moyenne pour une importance perçue moyenne

La participation

Comparé sur une longue période, le taux de participation (45 %) aux votations du 22 septembre 2024 s'est situé dans la moyenne. Les votants situés aux extrémités de l'éventail politique ont plus fortement participé aux votations que les personnes situées politiquement au centre. Pour l'électorat, les projets ont revêtu une importance analogue : la réforme de la prévoyance professionnelle a été perçue comme légèrement plus importante que l'initiative sur la biodiversité. En revanche, l'initiative sur la biodiversité était plus facile à comprendre que la réforme de la prévoyance professionnelle.

Les projets mis aux votations

Au cours des votations du 22 septembre 2024, il avait été demandé au peuple suisse de voter au sujet de deux projets: L'initiative sur la biodiversité et la réforme de la prévoyance professionnelle.

A propos de l'étude

Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, le gfs.bern réalise sur mandat de la Chancellerie fédérale une enquête représentative au cours de laquelle il interroge quelque 3'000 titulaires du droit de vote sélectionné-e-s de manière aléatoire. Sont intéressants les motifs pour et contre la participation et les motifs des décisions des titulaires du droit de vote. En phase préparatoire à chaque votation, le gfs.bern élabore en collaboration avec Dr Sébastien Salerno le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO du passé forment l'ossature du présent questionnaire. Pour préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont chaque fois nouvellement formulées. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences du gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée en ligne et sur questionnaire papier. Au préalable, les données sont relevées par téléphone auprès chaque fois de 1'500 titulaires du droit de vote. Au plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre sont sondées les échelles de valeurs et les indications sur les usages des médias lors des votations. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), car l'on sait toute l'importance que revêtent de tels paramètres dans le comportement de décision politique.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont anonymisées. Ni les noms, ni les adresses ni les dates de naissance ne sont disponibles dans le jeu de données destiné à être analysé. Les coordonnées des participant-e-s aux études sont supprimées au terme de l'enquête. Il est par conséquent impossible d'identifier des personnes particulières. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](https://www.swissvotes.ch). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](https://www.swissvotes.ch). Les anciens rapports VOX le sont déjà.

Qui finance les études VOX?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur [vox.gfsbern.ch](https://www.vox.gfsbern.ch)

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Berne
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'Institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu'aucun entretien n'a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d'infos sur www.schweizermarktforschung.ch

 **SWISS INSIGHTS**
Institute Member

gfs.bern 